



## MAIRIE DE CLÈRES

### GESTION SANITAIRE DES VAGUES DE CHALEUR

**La Commune de Clères** invite les personnes âgées de la Commune (ou leurs proches) à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables, afin qu'en cas de risques exceptionnels (**canicule....**), les services du CCAS puissent prendre de leurs nouvelles et intervenir si besoin.

**Pour vous inscrire, ou inscrire un proche (avec son accord), merci de déposer en Mairie la fiche de contact ci-dessous.**

### FICHE DE CONTACT

- Je suis âgé(e) de 65 ans et plus, isolé(e) et je réside à mon domicile.
- Je suis adulte handicapé(e), reconnu(e) inapte au travail, isolé(e), et je réside à mon domicile.

**Je désire être inscrite sur le registre communal des personnes isolées, afin de bénéficier des interventions des services sanitaires de ma Commune, dans le cadre du Plan Départemental d'alerte et d'urgence en cas de risques exceptionnels.**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse complète : .....

Téléphone : .....

Fiche remplie par l'intéressé(e) : .....

Autre : (nom, prénom, téléphone) : .....

Date : .....

Signature

Ces informations sont destinées à la Mairie et sont utilisées dans des conditions garantissant leur confidentialité et selon les modalités fixées par le décret n°2004-926 du 1<sup>er</sup> septembre 2004. Vous disposez d'un droit d'accès, de modifications, de rectifications et de suppression des données vous concernant (Loi « informatique et Libertés » du 6 janvier 1978).